

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU au CTSD du 7 février

En préalable nous voudrions revenir sur le déroulement du groupe « école » de jeudi dernier. Il est tout à fait anormal qu'à la même heure les IEN aient été convoqués pour une formation M@gistère .. par leur propre administration. On aurait voulu saboter le GT que l'on aurait pas fait autrement.

Ainsi nous n'avons pu confronter nos données avec celle des IEN.

Comment imaginer qu'avec une réunion finissant tard et le WE au milieu, ils aient pu vérifier quoi que ce soit ? La situation des écoles, des collègues, des élèves passe-t-elle donc après M@gistère ?!

Ce choix et ce fonctionnement sont une première et nous interrogent fortement sur la qualité du dialogue social.

C'est pourquoi ce jour, après un CTSD bis, le SNUipp souhaite revenir sur un nombre important de situations.

Aujourd'hui, les motifs qui nous ont poussé à la grève le 5/12 sont toujours là : la refondation de l'école tarde à se concrétiser pour les collègues dont les conditions de travail ne sont pas améliorées tout comme les conditions de réussite scolaire des élèves.

Plus largement les 50 Milliards de réductions des dépenses publiques et les politiques d'austérité menées, par le gouvernement, sur le dos des salariés, devront trouver un levier de financement.

La question de la remise en cause de la création de 60 000 postes sur la durée du quinquennat est de fait posée.

Or, au moment des opérations de cartes scolaires, on voit déjà que trop souvent les dotations ne permettent pas ou seulement en partie, de répondre à la seule hausse démographique.

L'amélioration qualitative attendue est, dans les départements, souvent inexistante et entre en concurrence avec les ouvertures de classes dont les effectifs continuent d'augmenter.

Pour faire réussir tous les élèves, la transformation de l'école est plus que jamais indispensable.

L'allègement du nombre d'élèves par classe, les remplacements, les RASED, l'éducation prioritaire, les décharges de direction, la formation continue, le « plus de maîtres que de classes », la scolarisation des moins de 3 ans, ... nécessitent un réel engagement budgétaire. De même la réelle prise en compte des collègues en situation de handicap qui doivent pouvoir « bénéficier » d'un allègement de service si leur situation l'exige.

Dans notre département même si la dotation est en hausse (69 postes contre 40 en 2013) les ouvertures de classes risquent d'être inaudibles tant les besoins sont grands pour rattraper des années de disette.

Il faut également absorber les 1300 élèves supplémentaires.

Quelques chiffres édifiants avant ce CTSD :

OUVERTURES

Primaires

plus de 26 de moyenne = 14

plus de 27 de moyenne = 7

Elémentaires EP

plus de 23 de moyenne = 7

plus de 24 de moyenne = 3

Elémentaires

plus de 26 de moyenne = 48

plus de 27 de moyenne = 21

Maternelles EP

plus de 25 de moyenne = 1

Maternelles

plus de 29 de moyenne = 35

plus de 30 moyenne = 21

plus de 30 de moyenne = 10

FERMETURES

Primaires

moins de 25.5 de moyenne = 5

Elémentaires EP

moins de 22 de moyenne = 2

Elémentaires

moins de 25.5 de moyenne = 7

Maternelles EP

moins de 25 de moyenne = 1

Maternelles

moins de 27 de moyenne = 3

A l'issue de ce groupe de travail et au vu des propositions faites, nous ne pouvons nous satisfaire :

- de seuils d'ouvertures et de fermetures bien trop élevés : beaucoup trop d'écoles élémentaires à 26 + et maternelles à 29+ (qui sont bien loin de seuils syndicaux légitimes) à ne pas obtenir d'ouverture ;
- En Education Prioritaire, 5 ouvertures en élémentaire et 2 en maternelle sont indispensables et pourtant non prévues
- De l'absence de propositions sur les RASED après les dizaines de fermetures de ces dernières années, il faut que vous fassiez un effort significatif, les collègues l'attendent.
- De l'absence de postes de remplaçants (hormis pour le REP+) tant pour la formation continue que pour les remplacements ordinaires.
- De l'impact trop important sur le secteur rural fortement concerné par les fermetures.

- Du manque de créations de postes de remplaçants alors même que des stages de FC sont aujourd'hui annulés dans le département, alors même que notre département connaît des difficultés récurrentes de remplacement, faute de moyens suffisants ;

- du nombre trop important de fermetures qui concernent les postes de Trs ; de nombreux collègues vont être impactés alors même qu'il leur avait été « promis » stabilité ;
- Sur le « plus de maîtres que de classes », nous vous demandons des clarifications sur les critères retenus, en effet nombre d'écoles en éducation prioritaire sont écartées du dispositif (quid de l'attribution transparente et critériée/équitable des moyens ?)
- Nous contestons également le profilage des 2 postes ERH dédiés aux instituts médico-sociaux ainsi que celui envisagé pour les directions Rep+.

Ce matin aussi, nous souhaitons parler du projet porté par l'équipe de l'école française de Vintimille ainsi que du devenir de l'école Freinet de Vence.

D'autre part, concernant la question de l'aménagement des rythmes scolaires, le SNUipp-Fsu continue d'exiger la réécriture de ce décret et la suspension de cette réforme non concertée dans de nombreuses communes.

Suite aux délais supplémentaires accordés aux Mairies, les collègues, les équipes, à quelques jours de l'ouverture du serveur du mouvement, ne savent toujours pas les horaires et organisations retenus dans de très nombreuses communes. Cela n'est pas admissible, les collègues font devoir faire leur mouvement « à l'aveugle » !

Qu'en est-il aujourd'hui dans le département ?

Le SNUipp aborde ce CTSD déterminé à faire évoluer les propositions dans l'intérêt des élèves et des enseignants.